

# CYCLE 2

<b>APPLICATIONS DES TECHNIQUES DE MUSICOTHERAPIE (2<sup>ème</sup>)</b>	<b>Du 23 au 27 Mai 2011</b>
--	-----------------------------

**J.P. BOUCEFFA (musicothérapeute)**

**Cécile FOUCARD (professeur de chant, musicothérapeute)**

35 heures

Places limitées

*Date limite des inscriptions : 22 Avril 2011*

**TARIF : Institution : 400 €, Individuel : 150 €**

La musique peut accompagner le quotidien des personnes isolées de leur milieu habituel de vie. Elle offre dans ce cas un moyen privilégié de dynamisation de l'individu par le ressourcement qu'elle crée. Elle peut donc servir de soutien au personnel d'institution dans son rapport avec les résidents. C'est ici que la musicothérapie va pouvoir s'insérer dans un projet de mieux-être. Elle peut aussi permettre de rechercher une autre approche de la personne dans le soin. Chez la personne âgée, la musicothérapie peut être un apport dans l'aide à vivre, de façon à ce que la proximité relative de la mort ne devienne pas se laisser mourir avec la sensation d'une vie gâchée, qu'on ne sert plus à rien. Il s'agit d'un travail sur le sens de l'histoire. Si ce stage est orienté sur les applications auprès de personnes dépendantes en institution, il pourra aborder d'autres domaines en fonction des travaux réalisés au cours du premier stage applications.

Il sera toujours question de globalité et de liens, éveil corporel, posture, travail individuel, travail en groupes, à partir des objectifs (communication, mémorisation, attention, mise en mouvement, occupation de l'espace, imagination, échange, écoute active...)

Bulletin à adresser à : **FILIGRANE Bureau - Atelier  
Moulin – Galant 91100 Villabé**

NOM

Prénom

Adresse

Désire m'inscrire au stage «applications des techniques de musicothérapie 2ème», et joins pour cela un chèque de **100 €**, ordre FILIGRANE, le solde sera réglé au moment du stage.

Je suis pris(e) en charge par mon employeur et joins l'attestation de prise en charge.

Date

Signature